

Le Forgeoisien



Retrouvez-nous sur le site officiel de la mairie : www.mairie-forges.fr

Vie Communale



Voirie :
réfection des
rues et du
parking.
p 4

Vie Communale



**Dépôt
d'ordures :**
appel au civisme.
p 6

Vie Associative



Telethon :
rendez-vous
avancé.
p 11

Vie Associative



**Amours de
talents :**
lancez-vous !
p 12

Depuis quelques semaines nos chers bambins ont retrouvé le chemin de l'école, pour les plus jeunes la première rentrée scolaire est souvent synonyme de découverte de la vie en société avec des règles bien définies. L'effectif se maintient et 152 enfants sont répartis en 6 classes. Une nouvelle enseignante, Mme Blandine PAILLARD, a intégré l'équipe, nous lui souhaitons la bienvenue.

Par courrier en date du cinq août, notre Agent Technique Spécialisée des Écoles Maternelles depuis vingt ans Madame Nicole COLLAERT, nous a informés de sa décision de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre. Le Conseil Municipal, le corps enseignant et l'ensemble du personnel la remercient très chaleureusement pour la qualité de son travail, son dévouement, sa gentillesse envers les enfants. Le choix du conseil municipal était de recruter une personne de FORGES. Après la publicité nécessaire, la commission personnel a retenu huit candidatures ayant le profil exigé pour ce poste pour un entretien d'embauche. Recruter un agent, effectuer un choix est toujours un exercice délicat et ingrat. Madame Lætitia LUCAS a été choisie pour ce

poste et intègre l'équipe avec une période de stage d'un an.

115 à 120 enfants fréquentent la cantine scolaire, la municipalité est bien consciente des problèmes engendrés par cet effectif grandissant aussi bien pour le personnel que pour le bien-être des enfants. Aussi avec la réforme des rythmes scolaires à mettre en place à la rentrée de septembre 2014, nous aurons certainement l'opportunité de rétablir deux services qui garantiront plus de calme et de confort pour tous.

Rentrée 2013

Comme je vous l'avais annoncé dans le précédent bulletin, la commune a effectué cet été d'importants travaux de voirie, vous trouverez en pages intérieures le détail chiffré et les raisons de cet investissement important. Notre territoire comporte 26 kilomètres de rues et chemins ruraux. Au vu du chiffre dont vous allez prendre connaissance, vous comprendrez aisément que le budget communal ne supportera pas une telle charge financière tous les ans.

Des élections municipales (les 23 et 30 mars) et européennes sont fixées en 2014. Si vous souhaitez participer au vote, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Des nouveautés sont intervenues dans le code électoral. Forges étant une commune





de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux seront désormais élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes complètes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ou suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Chaque liste devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Nous élirons

le même jour les nouveaux conseillers communautaires. Dans le prochain bulletin nous vous communiquerons toutes les modalités pratiques. Comme l'ensemble de mes collègues je me tiens à votre entière disposition pour écouter vos remarques et suggestions.

Très cordialement ,

Le Maire
Micheline BERNARD

Etat-Civil

Naissances :

CROIZIER Charlotte
le 9 avril
PIOFFET Soan
le 3 mai
MARTIN ESTAGNASIE
Esteban
le 20 mai
NOVOTNY Emma-Camille
le 20 mai
POINET Alyna
le 10 juin
BLONDIN Loélie
le 9 juillet
GUILHEMJOUAN Rubis
le 16 août
DURRANT Louise
le 16 septembre

Décès :

LE BEHEREC Michel
le 10 juin
PENIGAUD Lucette
le 18 juin
BOULAIS Régine
le 29 juillet

Mariages :

Jimmy PLOUVIER et
Karine BERTON
le 20 juillet
Frédéric BOURON et
Emilie MAUDET
le 17 août
Jean-Yves COURRAU et
Pascale JUBIEN
le 7 septembre
Cédric LUCAS et
Laëtitia LEMERCIER
le 21 septembre
Mathieu GAILLARD et
Vanessa MARTINEZ
le 28 septembre

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.

Infos mairie

Ouverture de la mairie :

Matin :

tous les matins sauf mercredi
à partir du 17 juin
9 h - 12 h

Après-midi :

Lundi : 14 h - 18 h
Mercredi : 14 h - 19 h
Vendredi 14 h - 17 h 30

Tel : 05.46.35.52.70

Mail : mairie-forges@wanadoo.fr

Permanences des élus :

Micheline Bernard :

lundi, mercredi et vendredi
après-midi, sur RV

Philippe Bariteau :

après 17 h

Gérard Renou :

mercredi, jeudi, vendredi sur RV

Gilbert Bernard :

jeudi matin et sur RV

Gestion des dossiers :

- état-civil, recensement militaire, élections, carte d'identité, passeport, sortie territoire :

Christine sauf vendredi et mercredi après 17 heures.

- urbanisme, voirie, assainissement : Catherine sauf lundi

- salle des fêtes :

réservations à la mairie. La gestion est assurée par Stéphanie Bret.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

mercredi et vendredi de 16 à 18 h
samedi de 10 h à 12 h

05.46.35.45.55

Bibli.forges@laposte.fr

<http://plaine-d-aunis.bibli.fr> ■

Les décisions du Conseil municipal

RAPPEL : En 2012, une délibération du conseil municipal a été prise pour autoriser la vente des anciens bureaux d'écoliers au prix de 15 €. Il nous reste à ce jour plusieurs bureaux en stocks (monoblocs 2 places taille dix ans). Toute personne intéressée est invitée à s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture.

Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h - 17h
Mardi, mercredi, jeudi,
samedi : 9h - 12h
Vendredi : 14h30 - 17h30

Renseignements :

05 46 35 52 69

Informations pratiques

Assistantes maternelles

- BLET Isabelle
15 rue des Sœurs – Puydrouard
05.46.35.41.60
- BRAUD Chantal
10 rue des Sœurs - Puydrouard
05.46.35.06.88
- GIRARD Betty
7 rue de Fontenay
05.46.35.02.05
- GIRARD Florence
13 bis chemin des Roches
05.46.51.81.93
- GUERIN Marie-Christine
11 rue Délidon
05.46.68.71.69
- ORSULA M. Thérèse
3 rue du Stade
05.46.35.09.18
- PAYARD Julie
16 rue Délidon
05.16.07.31.18
06.80.13.67.86
- PETROWISTE Paulette
22 grande rue
05.46.35.57.91
- POIRIER Jocelyne
12 Petite rue de l'Augerie
05.46.35.78.63
- SARRON Laetitia
10 rue de l'Aunis
05.16.07.42.11
06.77.55.15.41

Ram Bout'Chou

Mme Hannequin 05.46.00.52.92
ou 06.16.29.57.88 ou le secré-
tariat au 05.46.35.57.78

UDAF (Union Départementale des Asso. Familiales)

17 - 21, rue Massiou
17041 La Rochelle Cedex 1
Tél. 05 46 28 36 00
Email : udaf17@unaf.fr

Taxi à Forges

Taxi Lonna vous conduit soir et
nuit, week-end compris, 7j/7,
toutes distances.
06 14 20 70 24

Covoiturage 17

www.covoiturage17.com
N° Indigo : 0 820 820 138
Communauté de Communes de
la Plaine d'Aunis à Aigrefeuille
05.46.35.57.78

Aide sociale

Le poste de l'Assistante Sociale
de l'antenne d'Aigrefeuille de la
délégation territoriale du Pays
d'Aunis est assuré à compter
du 1^{er} février 2013 par Mme
Stéphanie LEVRON.
Tél : 05 46 35 53 37.

Croix-Rouge Française

Permanences :
9 rue Franc Lapeyre
17000 La Rochelle
05.46.41.35.41
Lundi de 14 h à 17h
Mercredi de 9 h à 12 h
Vendredi de 14 h à 17 h
- Vente de vêtements :
9 rue Franc Lapeyre
La Rochelle - 05.46.41.35.41
les 11 et 25 février et 11 et 25
mars de 13 h à 16 h 30
- Vente de vêtements :
7 rue Camille Desmoulins
Villeneuve les salines
05.46.44.63.43

Lundi de 12 h à 17 h

Jeudi de 10 h à 17 h

- Vente de meubles et divers :
31 rue Billaud Varennes
05.46.50.67.47;
1 jeudi sur 2, de 9 h à 12 hv

ADMR

1 rue des Ecoles
17290 Aigrefeuille
05.46.35.46.30.
Internet : www.admr.org
mail : aigrefeuille.admr@
wanadoo.fr

Secours Populaire

Espace solidarité
17 Porte Royale – La Rochelle
Tél : 05 46 50 52 82

05 46 27 23 53

contact@spf17.or

Permanence tous les jeudis
matins de 9 h à 11 h 30

Dossier à remplir (ressources,
charges...) et si droits ouvert,
accès à l'aide alimentaire avec
participation de 2,50 €.

Possibilité également d'aide ves-
timentaire sous forme de bou-
tique.

Dépôt des vêtements : mardi et
jeudi après-midi de 14 h à 17 h

Association d'Aide à l'Emploi
Particulier, entreprise, associa-
tion ou collectivité ?

Mise à disposition de person-
nel pour tous vos besoins sans
engagement, ni frais de dos-
sier (crédit d'impôt ou déduction
50%)*

Particulier : repassage, ménage,
garde d'enfants, petit bricolage,
jardinage...

Entreprise : manœuvre, manu-
tentionnaire, travaux saisonniers
Collectivité/association : agents
polyvalents (cuisine, cantine,
secrétaire, entretien des locaux,
voirie...)

A partir de 14,95 €/h soit 7,50 €
Contact : 05 46 27 53 07

Tarifs sociaux de l'énergie

En application depuis 2005, le
tarif social de l'énergie en élec-
tricité (TPN) est destiné aux
familles dont les conditions de
ressources sont faibles. Son
obtention permet, notamment,
de bénéficier d'une réduction sur
la facture, valable durant un an.
Cette réduction varie en fonction
de la composition du foyer.

Un numéro de téléphone vert est
à disposition : 0 800 333 123.

Renseignements également
auprès du CCAS (lire ci-des-
sous).

Informations pratiques

Bilan des aides du CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) créé en 2004 par la Communauté de Communes de Plaine d'Aunis a pour mission d'apporter une aide aux familles en difficulté. En 2012, 16 dossiers émanant de familles de Forges ont été traités ; cela représente 3 437,89 € qui ont bénéficié à ces familles. Pour mémoire, en 2011, 23 dossiers avaient été présentés pour un total de 6 197,83 €.

Portage de repas à domicile

Pour les personnes fragilisées par le handicap ou par l'âge, plusieurs associations ou entreprises interviennent sur le territoire de la commune notamment en ce qui concerne le « portage des repas » ou le « ménage » ou encore une « aide à la vie quotidienne ».

Pour information, la liste ci-dessous n'est pas exhaustive :

- CCAS Aigrefeuille : 2 rue de l'Aunis (05 46 35 69 05)
- ADMR Aigrefeuille / La Jarrie : 1 rue des Ecoles (05 46 35 46 30)

- COVIVA / AAD17 : (05 46 01 27 62)

- Le Triporteur - Aytré : 05 46 44 49 69

Renseignements à la permanence CCAS des jeudis matin (9h30 à 12h) en Mairie.

Permanences du CCAS

Lorsque la difficulté se profile : consultez la permanence du CCAS que tient Gilbert BERNARD, adjoint en charge des affaires sociales, le jeudi de 9h30 à 12h ou contactez la mairie pour envisager un rendez-vous à une autre date. ■

Travaux rue de la Mairie et parking mairie-bibliothèque

La chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Depuis le 1^{er} juillet 2007, l'aménagement, en agglomération,

des espaces publics et de l'ensemble de la voirie ouverte à la circulation publique et, hors agglomération, des zones de stationnement, des emplacements d'arrêt des véhicules de transport en commun et

des postes d'appel d'urgence est réalisé de manière à permettre l'accessibilité de ces voiries et espaces publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite avec la plus grande autonomie possible.

Accessibilité de la voirie et des espaces publics

La première loi date de juin 1975 et il a fallu presque quarante ans pour mettre en œuvre et réaliser les travaux de mise en conformité à cette loi qui a été suivie d'une deuxième le 11 février 2005 concernant les transports.



Travaux rue de la Mairie et parking mairie-bibliothèque

Ces dispositions sont applicables à l'occasion de la réalisation de voies nouvelles, d'aménagements ou de travaux ayant pour effet de modifier la structure des voies ou d'en changer l'assiette ou de travaux de réaménagement, de réhabilitation ou de réfection des voies, des cheminements existants ou des espaces publics, que ceux-ci soient ou non réalisés dans le cadre d'un projet de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

C'est bien dans ce cadre que l'aménagement de la rue de la mairie et du parking a été réalisé, afin de sécuriser l'entrée et la sortie des enfants fréquentant l'école et le centre de loisirs, et d'offrir un itinéraire qui réunit des conditions de déplacement adaptées à tous les modes. Des jardinières vont bientôt apparaître sur le trottoir sud sur la longueur du plateau surélevé. Il est toujours pratique de se garer au plus près mais quelques pas de plus ne font jamais de mal, surtout que le parking a gagné quelques places supplémentaires.

Par ailleurs, cet aménagement sécurisé et adapté constitue une liaison entre les équipements collectifs de notre commune (mairie-bibliothèque-école -restaurant scolaire - salle des fêtes, crèche) et une traverse du bourg permettant d'éviter la partie étroite de la rue Eugène Charron. ■



Travaux réalisés :

- enfouissement des réseaux télécom et EDF
- restructuration des canalisations pour récupération des eaux de ruissellement
- bordures béton coulé avec chaussée de 3 mètres
- accès place du souvenir aménagé pour personnes à mobilité réduite
- modification de l'îlot mairie pour continuité du cheminement arrêt-bus/rue de Fontenay
- finition des trottoirs en béton désactivé et gravillons
- éclairage amélioré de la rue et du parking

Montant des travaux voirie 2013 :

- Rue de la mairie et parking, cout total : 215 248 €
 - Subventions : Fonds de concours CDC Plaine d'Aunis : 24 312 €
 - Département : 40 000 € (le Conseil Général ne nous a octroyé que la moitié de la subvention sollicitée)
 - Soit à la charge de la commune : 150 396 €

- Impasse des Pierrières :	3 833 €	55ml x 4, 50 m de large
- Petite rue des Roches :	12 462 €	150ml x 4, 50 m de large
- Rue des Sœurs :	15 950 €	200ml x 4, 50 m de large
- Chemin des Chaumes :	61 965 €	2430ml x 3 m de large
- Rue du stade :	61 366 €	520ml x 5 m de large

Pour ces deux derniers chantiers, la Société EIFFAGE a utilisé une nouvelle technique : Enrobé Coulé à Froid (ECF) moins couteuse mais plus résistante dans le temps et plus « confortable » que le bicouche traditionnel. Il existe cependant un inconvénient pour ce procédé dont la mise en œuvre est réalisée par une machine importante qui ne peut pas intervenir dans les rues étroites et sinueuses de nos villages.

Civisme... vous

Je voudrais par ces quelques lignes revenir sur un des fondamentaux de notre éducation et qui se trouve malmené de nos jours par certains d'entre nous, citoyens de Forges. Il s'agit du respect des biens d'autrui et collectifs.

Ce n'est peut-être pas volontaire, mais il faut quand même admettre que certains manquent cruellement de respect vis-à-vis des voisins, des riverains et même des gens qui traversent notre village.

Nous parlons ici de nos déchets ménagers. J'entends par là les endroits de collecte sélective (bornes à verre et papiers) et le dépôt des sacs noirs et jaunes (ordures ménagères) dont le jour de ramassage est le mardi à partir de 6 heures.

Preuve à l'appui en photos ci-dessous...

Voici ce que l'on peut « admirer » parfois pendant plusieurs jours si les fautifs ne récupèrent pas « leurs biens » ...

La mention « NON-CONFORME » est systématiquement apposée sur les sacs si présence de VERRE ou FERRAILLE, grosse pièce PLASTIQUES et objets traités en déchetterie.

Faute de quoi, ce sont nos agents communaux qui passent du temps à trier, ramasser et

nettoyer ces endroits pollués par l'incivilité de quelques-uns. Certains ont vraiment peu de scrupules à l'égard des autres ! Autour des bornes à verre et papiers, le pic critique reste le lundi matin !

Comment faire pour enrayer ce mal ?

Le jour de collecte est uniquement le mardi matin à partir de 6 h pour les sacs noirs et dans la matinée pour les sacs jaunes. Le SMICTOM a fourni un dépliant complet à chaque foyer où sont précisés les modes de tri, les jours de ramassage des ordures ménagères et le planning d'ouverture des déchetteries communales. Ces dépliantes sont à votre disposition en mairie, notamment pour les nouveaux arrivants dans le village.

Il ne devrait plus y avoir de problème à la simple condition de respecter ces bonnes pratiques. C'est tout bonnement une question de civisme. D'autant que la collectivité a mis en place les instruments nécessaires et performants pour une collecte et un traitement des déchets respectueux de l'environnement, pour un coût à l'usager en diminution depuis plusieurs années. (voir votre avis de paiement de la taxe foncière)

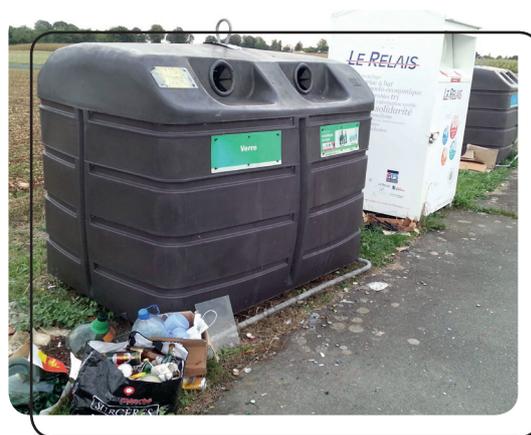
RAPPEL :

Container à verre : Stade, arrière de la Salle des fêtes, parking Puydrouard, Villeneuve

Container papier : Stade, parking Puydrouard, Villeneuve

Les containers placés en face de l'Impasse des Drapiers sont réservés aux riverains de l'impasse dans laquelle les véhicules du SMICTOM ne peuvent s'engager.

Par ailleurs, il convient d'évoquer aussi notre jardin public, « Les Allées », lieu paisible en soi mais qui est souvent mis dans un « sale état » par des individus peu respectueux des



lieux. Cigarettes en verre brisées un peu partout ou bien jetées dans les fossés, mobilier dégradé, l'éclairage vandalisé, bâtiment sanitaire maltraité, boîtier électrique endommagé très régulièrement ! Pour qui, pourquoi ?

Par conséquent, ces actes gratuits ont un coût pour la collectivité donc pour nous tous, contribuables... La matinée du lundi est systématiquement consacrée au nettoyage des Allées, afin de garantir la sécurité des enfants et des promeneurs.

Différentes classes de l'école vont également y faire périodiquement du nettoyage accompagnés des enseignants. On peut penser que les enfants



avez dit civisme ?

doivent se poser quelques questions sur le comportement des grandes personnes.

Dernier point : l'état de la Grande Rue à Puydrouard ! Le nettoyage des caniveaux n'est plus réalisé, l'entreprise ayant constaté la présence de rejets qui doivent faire l'objet de traitements spécifiques en station d'épuration, ce qui n'est pas prévu par le contrat.

Certes, le problème est l'assainissement. Tant que la déviation ne sera pas réalisée, il n'y aura pas de tout à l'égout !

Il n'empêche, malgré tout,



que les personnes rejetant des eaux-vannes dans le caniveau devraient avoir la présence d'esprit d'y effectuer régulièrement un rinçage à grande eau surtout en période sèche. Cela éviterait que les riverains en aval subissent les effluents des résidents en amont ! Un bon seau

d'eau et un coup de balai régulier seraient des plus appropriés pour éviter de faire subir à autrui des désagréments que nous ne voudrions pas supporter !

En souhaitant fortement que cet écrit ne reste pas lettre morte, qu'il soit pris en considération par chacun(e) d'entre nous et qu'il suscite une prise de conscience collective et positive de la part de ceux qui auraient pu se sentir visés.

C'est mon souhait le plus cher. ■

*Philippe Bariteau
Maire adjoint*

L'ADSL pour tous

mais pas au ralenti

Je pense que bon nombre d'entre vous qui allez lire cet article sont confrontés à la même problématique que moi ou que certains de mes collègues du Conseil Municipal ! Il s'agit de la connexion Internet sur la commune de Forges et du débit associé à cette connexion qui, il faut bien l'avouer, est très aléatoire selon la localisation, avec des différences importantes sur le même secteur, sans compter certains usagers qui n'ont même pas l'ADSL comme à Villeneuve. La lenteur règne à certains horaires sans parler des coupures ou carrément des jours sans. On appelle ça des décrochages dans le « jargon internaute ».

A L'EPOQUE DU TOUT INTERNET, C'EST UN COMBLE ! Le Département a soi-disant à cœur de mettre la Charente-

Maritime à l'heure du TRES haut débit... hé bien il y a encore de gros efforts à faire semble-t-il, ne serait-ce que pour le haut débit tout court !

A notre niveau, nous ne pesons pas lourd devant un monstre tel que ORANGE, le propriétaire du réseau qui nous distribue le signal. Pour les faire réagir, il faut être nombreux, et pour cela, nous vous proposons de signer le document pétition annexé dans ce « Forgien » et de le rapporter à la mairie avant la FIN DU MOIS DE NOVEMBRE pour que nous puissions alerter et faire pression sur ORANGE qui gère le réseau, et alerter une nouvelle fois nos conseillers généraux qu'il n'y a pas que les villes, les îles ou la côte qui ont besoin d'Internet.

Plus vous serez nombreux, plus nous risquons d'être entendus

afin qu'ils décident de remplacer le répartiteur de connexion qui se trouve à Forges et qui date de 1984... ! D'où les problèmes évoqués !

Selon ORANGE, la solution aurait un coût d'environ 100 000 €, à charge de la collectivité bien sûr. Le réseau leur appartient, nous estimons que c'est donc à eux d'assumer la charge du remplacement ou de l'amélioration du réseau, car c'est tout de même l'utilisateur qui paye au final la facture. On ne va pas quand même payer deux fois !

MERCI de signer et faire signer rapidement cette pétition, d'en parler autour de vous pour une action espérons le positive en faisant pression par le nombre. ■

*Philippe Bariteau
Maire adjoint*

TaxiMouettes

Faciliter vos déplacements

Véritable service de proximité, le service de transport à la demande TaxiMouettes est disponible dans tous les cantons du département (en dehors des agglomérations). Accessible à tous, il est plus particulièrement destiné à répondre aux besoins des charentais-maritimes pour qui les déplacements de proximité sont devenus difficiles.

Pour le prix d'un ticket de car (2,40€ l'aller simple et 4,60€ le Pass Journée), TaxiMouettes vient chercher les clients à leur domicile et les dépose à leur lieu de destination selon un programme prédéfini pour chaque canton, avec notamment la desserte des marchés locaux ainsi que des établissements médicaux et services sociaux.

Le Service TaxiMouettes à Aigrefeuille d'Aunis

Vous pourrez y acheter votre carte 10 trajets et votre Pass'Hebdo.

Les fiches horaires du secteur y sont également disponibles. La Tabatière - 33 Place de la République 17290 Aigrefeuille.

Continuité de service assurée

Pendant les vacances scolaires, votre ligne secondaire continue de circuler sur demande aux mêmes jours, mêmes horaires et sur les mêmes itinéraires qu'en période scolaire.

Il vous suffit de réserver au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h au 0811 36 17 17 choix 3 ou contactez le service des réservations par mail : lesmouettes-sur-reservation@keolis.com

Nouveaux programmes Taxi Mouettes pour 10 cantons

Afin de répondre au mieux aux besoins des clients, 10 cantons bénéficient d'un nouveau programme TaxiMouettes depuis le 2 septembre : Aigrefeuille d'Aunis, Courçon, Marans, etc. Désormais, les habitants du canton d'Aigrefeuille d'Aunis pourront aller à La Rochelle, Châtelailon et Surgères.

Pour consulter les nouveaux programmes, rendez-vous sur www.lesmouettes transports.com

ou appelez le 0811 36 17 17 choix 3.

A la demande transport

Téléphonez et informez-vous au 0 811 36 17 17 choix n°3, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Réservez votre trajet à ce même numéro. Inscription et réservation au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h. Notre opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de départ de votre domicile et vous confirmera l'heure d'arrivée à destination. Pensez à réserver votre retour si besoin. Soyez prêt à votre domicile. Le jour donné, un véhicule viendra vous chercher et vous déposera au point d'arrêt que vous avez réservé. Réglez votre voyage auprès du conducteur. ■

TaxiMouettes

2, avenue du Pont Neuf
B.P. 30191
17308 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 0 811 36 17 17
lesmouettes-commercial@keolis.com

Recyclage des téléphones mobiles

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment dans les tiroirs. En partant de ce constat, Orange a mis en place un dispositif de collecte-recyclage qui conjugue protection de l'environnement et soutien à l'économie sociale et solidaire.

La commune a donc décidé de participer à cette opération. Nous disposons désormais d'un point de collecte à la mairie, pour y déposer les téléphones mobiles usagés.

Une fois collectés, les téléphones mobiles sont triés et reconditionnés par les Ateliers du Bocage, dans les Deux-Sèvres.

Si le mobile ne fonctionne pas, il est recyclé et les matières dangereuses sont traitées et les métaux récupérés. Si le mobile est en état de marche, les données personnelles sont effacées, il est testé puis reconditionné pour être revendu dans un pays d'Afrique comme mobile d'occasion. Orange reverse l'intégralité des bénéfices de l'opération à Emmaüs International.

La boîte est à votre disposition à l'accueil de la mairie, pendant les heures d'ouverture : vous pouvez y déposer vos anciens téléphones portables et tous les accessoires ! ■

Artisans et commerçants de Forges

Alt'Opann Aunis Informatique	4 rue du Dolmen	06 60 96 75 35	altopann-aunis@orange.fr
Atelier Campo Artisanat d'art	9 grand rue - Puydrouard	05 46 09 93 79	atelier.campo@laposte.net
Atout Service	4, rue des soeurs - Puydrouard	06 64 11 77 77	atout-services17@orange.fr
Audin Lyne Salon de coiffure - Beauté	rue de l'Aunis	05 46 35 75 25	http://lyne_coiffure.forges-d-aunis.com
Aunis Découpe Viande Atelier de découpe	6, grande rue - Puydrouard	06 85 27 15 87 - 06 74 13 95 00	
Bardon James Matériel agricole	Z.A. Le Magnou	05 46 35 54 84	
Béton de l'Atlantique	Z.A. Le Magnou	05 46 35 14 14	
Danché Eric Artisan maçon-carreleur	1, rue du Bois des Amourettes Puydrouard	06 22 86 30 85	teixeiradanche@aol.com
Décyclbel Animations	3 rue des ormeaux	06 65 30 97 78	
Desbordes Thierry Horticulteur	1, chemin des Roches	06 81 40 23 01	
Design Mickey Motos Restauration, achat, vente	6, chemin des Roches	06 50 68 42 24	mickey12r@hotmail.fr
Drapeau Joël Commerce paille et fourrage	12, rue du Calvaire - Puydrouard	05 46 35 57 56	
Gaillard Mathieu	2bis rue Eugène Charron	06 60 47 28 09	gme.atlantique@gmail.com
Guichard Nicole Vente à domicile - cosmétique	2, rue du Stade	05 46 01 39 75	
Kamp Fernand Electricité générale	3, Le Magnou	05 46 35 73 37	
L'Écurie Chambres d'hôtes-gîtes	4bis rue des sœurs - Puydrouard	05 46 35 73 44	06 08 58 31 03 lecurie17@orange.fr http://perso.orange.fr/lecurie-puydrouard
la Cour des saveurs Traiteur Événementiel	5, rue de l'Aunis	06 66 26 26 15	vpacaud@sfr.fr
La solution Fenêtre	Z.A. Le Magnou	05 46 00 67 79	
Le Relais du Paradis Chambres d'hôtes	4, rue du Paradis http://www.likhom.com/chambre_hotes/le-relais-du-paradis/forges/france	08 99 23 43 12	
Méca Soudures Le Magnou	Z.A. Le Magnou	05 46 68 57 07	
Moinet espace creation	Z.A. Le Magnou	06 10 69 12 47	
Morin Eric Exploitant forestier	6, rue de l'Aunis	05 46 35 79 63	
Mouvant Guillaume	Puydrouard - 17290 FORGES	06 20 76 12 33	- www.assista-bati.fr
MP GEST	9, rue des Ormeaux	05 46 00 65 92	mpgest@wanadoo.fr
Ets Ouvrard Machines agricoles	Les Ormeaux	05 46 35 75 40	
Pagnier Stéphane Artisan peintre	19 rue Eugène Charron	05 46 29 56 88	- 06.22.51.25.82
Petrowiste Lionel Travaux du bâtiment	16 rue des Artisans	06 43 13 43 33	
Picot Christophe Menuiserie - Cloisons sèches	12, route de Marlonges - Villeneuve	05 46 35 17 68	
Pizza Alexandra		06 27 56 64 86	
Planète Broderie Christophe Legourd	9 rue des Ormeaux	06 07 76 44 46	c.legourd@wanadoo.fr
Loriot automobiles	1, rue de la Mare - Puydrouard	05 46 35 55 90	
Occasions Camping-Car 17 Madame Pascual	Z.A. Le Magnou	06 82 83 08 21	
Star Société Terreaux Amendements Rochelais	Z.A. Le Magnou	05 46 35 05 35	
Touc'en Création Angélique Berton			
<i>Infographiste freelance</i>	7 rue de la Cordée		angy.berton@orange.fr
Voilerie Code	Z.A. Le Magnou	05 46 35 77 17	

Les associations de Forges

A.C.C.A.	Chasse	Richard Barbier	3 rue des Artisans	05 46 27 50 07
Agir avec le XV Rochelais	club supporter	Alain MAYOUX		06 13 27 16 14
Amicale Laïque	Gym, Loto, Fêtes	Gérard Renou	10 rue Délidon	05 46 35 56 83
Amour de talents	Animation	David Patient		06 29 80 10 44
	Comédie musicale			
Bambins d'Aunis	Crèche, Halte-garderie	Directrice : P. Bailly Directrice Adj : B. Moulard	Place de l'église	05 46 35 58 23
La Boule Forgienne	club de pétanque	Grégory Petrowiste		06 23 93 24 66
C.B. Rallye17	Sport Auto	Joffrey COUSSOT		06 26 94 42 49
CGAG	Généalogie		1 chemin de la Maisonnette http://www.cyber-groupe-association-genealogie.com	09 77 652 095
Les Drôles du MX	Moto-cross	Stéphane Cosseau	21b rue Eugène Charron	05 46 35 35 13 06 27 60 50 86
F.N.A.C.A.		David Yves	Villeneuve	05 46 35 75 87
PAPJ - Squat Des Jeunes	Activités Ado	Aurélié	ZA fief Girard - Le Thou	06 21 82 36 20
Tous Azimuts	Théâtre	Janine Potier	3 rue Bellot, Fouras	05 46 83 28 84
USF Forges	Football, Tennis	Eric Sabot		06 51 30 78 42
USF Vétérans	Football	Jean-Michel Fradin	3 imp. du Soleil levant - Aigrefeuille	05 46 35 57 71
Web Forges d'Aunis	Micro-informatique	Eric Savinel	4 rue du dolmen	05 46 43 42 03



Aide à domicile intervient chez vous

Vous avez besoin d'être secondé pour une grossesse difficile, une naissance, une adoption... vous devez faire face à une maladie ou à un accident d'enfant, à la maladie du père, vous traversez une période de surcharge de travail ou de stress qui modifie de façon importante votre mode de vie vous reprenez un emploi après une longue période d'arrêt ou une formation professionnelle. L'ADMR intervient chez vous de manière rapide pour répondre à vos difficultés. Elle vous propose une aide pour les tâches quotidiennes : aide à la préparation des

repas, à l'entretien courant du linge, du logement, aide à la toilette...

Toutes les familles allocataires de la CAF et ayant des enfants de moins de seize ans peuvent bénéficier de ces services.

Dans tous les cas, une participation financière est demandée à la famille. (Coefficient CAF)

L'association effectue toutes les démarches pour obtenir la prise en charge de la CAF (ou d'autres organismes sociaux le cas échéant).

L'association enverra chez vous, pour une durée ponctuelle correspondant à vos difficultés, une professionnelle formée et qualifiée.

Une auxiliaire familiale ou une auxiliaire de vie sociale pour aider les parents ou les suppléer dans les tâches quotidiennes.

Une technicienne de l'intervention sociale et familiale pour organiser ou réaliser à partir du domicile les activités de la vie quotidienne et l'accompagnement éducatif des enfants, Favoriser l'autonomie des personnes. ■

Association locale ADMR D'AIGREFEUILLE
1, rue des Ecoles - 17290 AIGREFEUILLE - Tél 05 46 35 46 30
Aigrefeuille.admr@wanadoo.fr

ACCA Randonnée nocturne

Pour la troisième année, l'ACCA de Forges a organisé avec succès une randonnée pédestre semi-nocturne le samedi 18 mai. Une petite trentaine seulement s'est découragée sur les 204 inscrits. C'est donc sous la pluie mais surtout dans la bonne humeur que tous les marcheurs se sont donnés rendez-vous pour la marche de l'année prochaine. L'ACCA tient à remercier Thierry Desbordes qui a prêté ses serres pour que les participants soient à l'abri pour manger le plat chaud. ■

*Richard Barbier
Président ACCA*

ANIMATION

Samedi 23 novembre Repas Dansant

salle des Fêtes de Forges à partir de 20 heures
Soirée « choucroute »
16 € - enfant 7 €
Tombola 5 € le ticket
Organisé par l'association « Les Drôles du MX »

Réservations et renseignements :
06 66 15 37 28
Delphine Moinet ou
stephanie.cosseau@orange.fr

Union Sportive de Forges

Suite aux difficultés rencontrées par le club lors de la saison 2012-2013, un groupe d'irréductibles a décidé de relancer le football au cœur du village. Avec le soutien de la mairie, les vestiaires et le club-house ont subi un rafraîchissement et une douzaine de nouveaux licenciés est venue renforcer les effectifs.

Enfin, grâce au soutien des deux responsables jeunes (Laurent et David) nous avons pu reconstruire une équipe de U11.

Toute personne désirant participer à la vie du club est la bienvenue. ■

Le Président

Le Téléthon

revient en avance

Samedi 30 novembre 2013 - Le TELETHON à FORGES

Retenez bien la date ! Comme l'an dernier les traditionnels « baptêmes en voiture de rallye » auront lieu au bénéfice de l'AFM-TELETHON une semaine avant les manifestations nationales consacrées à cette belle œuvre humanitaire. Pourquoi une semaine avant ? nous essayons ainsi de répondre aux souhaits des candidats copilotes d'un moment et à ceux des pilotes eux-mêmes qui peuvent ainsi participer à deux initiatives dans cette période.

La demande d'arrêté préfectoral est en cours, les réunions de préparation du collectif d'organisation sont programmées.

L'Association Scolaie de Forges

L'association scolaire de Forges organise une

Bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture

le dimanche 8 décembre de 9h à 18h

(exposants à partir de 8 h)
Salle des Fêtes de Forges
Restauration + Buvette avec formule repas

3 € le mètre linéaire -
Réservation : Mme Boutin
06 74 13 95 00
Café gourmand offert aux exposants. ■

Au vu du succès des années passées, le collectif des associations de Forges avec l'Amicale Laïque, l'USF jeunes et Vétérans, l'ACCA, la Boule Forgienne, La Bibliothèque, CB Rallye 17, Greg auto sport Challenge et les commissaires de rallye bénévoles, (si vous souhaitez rejoindre l'équipe, aucun souci, vous serez le ou la bienvenu-e, prendre contact avec G. Bernard en mairie).

Naturellement, la soirée se terminera autour d'une « Tartiflette géante » et on pourra aussi danser avec l'animateur désormais bien connu à Forges...

Votre mobilisation a permis d'atteindre d'excellents résultats et de faire du Téléthon une fête exceptionnelle qui est devenue un événement annuel indispensable au lien social et à la solidarité entre les générations.

Grâce à vous, les chercheurs

Don du sang à Aigrefeuille

Mardi 12 novembre de 8h30 à 12h30

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis (ADSBPA)
dondusangaunis@gmail.com
http://poi_017_029.ffdsb.org



de nos laboratoires peuvent continuer à inventer des thérapies nouvelles, indispensables pour guérir les maladies rares et utiles à la médecine toute entière.

Grâce à vous, les malades et leurs familles font le plein d'énergie et d'espoir pour résister face à la maladie et remporter de nouvelles victoires quotidiennes : participer à un essai clinique, aller à l'école, passer le bac, travailler... Vivre tout simplement !

En 2013, grâce à votre mobilisation, nous relèverons de nouveaux défis et, particulièrement, celui d'être la première association de malades au monde à produire des médicaments de thérapie génique à travers notre laboratoire Généthon Bioprod.

Alors le 30 novembre, on se fait plaisir et en même temps, on participe à une belle œuvre humanitaire au bénéfice de la recherche contre les myopathies avec l'AFM-TELETHON.

Nous comptons sur vous ! ■

Les Bambins d'Aunis

accueil pour les tout-petits

L'association des Bambins d'Aunis basée à Forges proposent différents services aux familles.

A l'esprit parental, elle adapte ses modes d'accueil selon les besoins des parents et toujours en préservant le rythme des enfants

Pour les enfants de 3 mois à 3 ans

Un multi accueil qui peut accueillir jusqu'à 22 enfants de moins de trois ans avec une possibilité d'accueil d'enfant porteur d'handicap ;

Les repas préparés sur place sont essentiellement biologique, les produits qui les composent sont frais et locaux ;

Des services itinérants : Bambin'Bus

- Les Accueils Enfants Parents Professionnels

Ce sont des lieux de rencontre et de loisirs pour les tout-petits de moins de trois ans accompagnés de leur maman, papa, mamy, papy ou nounou.

Ces ateliers qui privilégient les échanges entre l'enfant, les parents et les professionnelles contribuent à enrichir l'expérience de chacun dans sa vie, mais aussi dans sa relation avec l'enfant.

Le fait d'animer ces lieux d'éveil au sein des villages, dans des lieux de vie et d'expression conviviaux.

Ils ont lieu à Aigrefeuille, Landrais, Chambon, La Jarrie, Vérines et Thairé.

- Une halte garderie itinérante
Besoin d'un peu de temps ou d'un mode de garde à temps partiel ?

La HGI propose un accueil à la journée ou à la demi-journée permettant à votre enfant de moins de trois ans de se socialiser en douceur. Des activités d'éveil sont mises en place par des professionnelles de la petite enfance. Le bus spécialement équipé pour assurer ce service se déplace au Thou, à Aigrefeuille, à Saint-Christophe et Clavette.

Pour les enfants scolarisés de 3 ans à 11 ans

- Un Accueil de Loisirs sans Hébergement

Accueil périscolaire, mercredis et vacances. Des séjours Hiver ou Eté sont également proposés.

Dans le souci du respect des rythmes de l'enfant tout en s'adaptant aux contraintes des horaires, petits et grands se rencontrent autour de différentes activités encadrées par des professionnelles de l'animation : bibliothèque, jeux de société, activités créatives, jeux collectifs ou individuels, à l'intérieur ou à l'extérieur : autant d'activités choisies par les enfants en leur laissant des temps de jeux où ils pourront agir librement.

Par ailleurs, les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux ont été réfléchis pour que ces moments soient agréables et adaptés.

Les inscriptions se font à l'avance pour le mois suivant. La comp-

table assure des permanences selon un calendrier affiché. Ce mode de fonctionnement vous assure une place disponible pour votre enfant.

Tous nos services sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés et sont agréés par la PMI et la DDSCS.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à l'association.

Soutenue par la CDC de la Plaine d'Aunis, la CAF, la MSA et par les communes d'accueil, ses services sont accessibles à tous. Tarifs en fonction des revenus.

Amour de talents recrute

Notre association s'est réunie le 2 septembre et un groupe d'une dizaine de personnes constitué de chanteurs, comédiens, musiciens, scripts s'est lancé dans l'aventure de la comédie musicale. Nos répétitions ont lieu dans le local jeunes tous les jeudis soir à partir de 19 heures. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. ■

